

qui font non débat, à parler de la religion, de l'islamisme ? Alors que la Ville, la Municipalité a fait un travail énorme d'intégration, de diversité sociale, de diversité religieuse. Ça, j'interpelle tout le monde là-dessus et je laisse chacun et chacune y répondre par les votes que nous allons faire tout de suite.

Mme Manon Zecca (EàG) : – C'est pour demander le vote nominal, s'il vous plaît.

La présidente : Est-ce que cinq personnes soutiennent ? C'est largement le cas. Donc il y aura un vote nominal à la fin du débat.

Mme Romane Benvenuti (Les Verts) : – Je me permets juste de revenir sur l'argumentaire d'hygiène qui a été mentionné à plusieurs reprises et juste de pouvoir vous lire un argumentaire qui a été recueilli par le comité Genova, par un comité de Genève, qui a récemment mené une campagne pour des baignades davantage inclusives et qui cite l'avis de l'agence Soins et Santé en Belgique. Donc je cite « l'agence estime que le maillot de bain doit surtout être propre. Du point de vue de l'hygiène, un maillot de bain ne peut être utilisé que pour nager ou se baigner et il doit être lavé régulièrement. Il n'est pas simple pour le responsable d'une piscine de vérifier si un maillot de bain est bien utilisé, conformément aux règles d'hygiène, mais à cet égard, un burkini ne diffère pas d'autres tenues spécifiquement destinées à la baignade ou la natation. Une interdiction du burkini pour de simples raisons d'hygiène ne se justifie donc pas. En cas d'utilisation correcte, un burkini est un maillot de bain qui répond aux exigences matière d'hygiène ». Voilà, c'est un petit rappel pour vous soutenir, enfin, vous encourager à soutenir.

La discussion est close.

M. Louis Dana (Soc.), rapporteur suppléant : – La commission a voté la prise en considération du postulat de madame Zecca par 12 oui 0 non et une abstention.

La présidente : – Nous sommes face à un vote nominal, donc les personnes qui soutiennent le renvoi de ce postulat la Municipalité votent oui les personnes qui refusent vote non et il est possible de s'abstenir.

Par 46 oui, 11 non et 5 abstentions, vous avez accepté de renvoyer ce postulat à la Municipalité et je vous remercie. Et je vous souhaite une bonne soirée, bonne rentrée chez vous et on se retrouve le mardi 20 juin.

(insérer vote nominal)

(insérer délibéré)

La séance est levée à 22 h 25
